Calais (62) : vers l’installation de bungalows financés par l’État pour les clandestins ?

13/07/2015 à 18h10

Début juillet, Jérôme Vignon, président de l’Observatoire national de la pauvreté et de l’exclusion sociale, et Jean Aribaud, préfet honoraire et ex-préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, ont présenté au ministre de l’Intérieur 17 propositions pour améliorer la gestion de la situation migratoire, notamment dans le Calaisis.



D’après la maire de Calais, les deux experts ont été chargés d’une nouvelle mission par le ministre de l’Intérieur : élaborer un règlement intérieur pour la « jungle » de la zone des Dunes.

« Le ministre de l’Intérieur Bernard Cazeneuve leur demande de constituer un règlement intérieur pour la lande et de mettre au point les mises à l’abri pour les migrants », explique

Natacha Bouchart.

L’idée consisterait à redonner à cette « jungle », organisée aujourd’hui comme un bidonville (avec commerces, lieux de culte, école, etc.) sa raison d’être initiale, à savoir « être un lieu pour dormir et se reposer, mais pas un accueil de jour bis où on distribue de la nourriture et où s’organisent des petits commerces. Le message est très clair : la lande n’est pas prévue pour ça ».

Des bungalows ?

Autre volet de cette nouvelle mission, selon la maire de Calais : « Organiser l’installation d’abris plus humains pour les migrants, des bungalows notamment, financés par l’État. » Cette mission serait menée avec le comité de pilotage (qui réunit associations, élus, État, police…) dont est membre Natacha Bouchart elle-même. […]

Proposition de créer un centre expérimental pour migrants de 200 places à 100 km du littoral : **le modèle s’inspirerait des « maisons de migrants » préconisées depuis plusieurs années par les associations, et de structures déjà existantes en Sicile.**

Les deux experts proposent que plusieurs centres soient créés en Europe (« dans le Pas-de-Calais, à Paris, Rome, Turin ») pour « mieux répartir les migrants ». Ils bénéficieraient d’un label délivré par l’Union européenne. Selon Natacha Bouchart, qui se dit favorable à ces centres qui permettraient de « désengorger Calais », le ministère de l’Intérieur, qui ne nous l’a pas confirmé pour l’heure, a validé la proposition : « Plusieurs centaines de places devraient être créées ».

Source